

Journals

No. 50

Friday, February 4, 2005

10:00 a.m.

Journaux

Nº 50

Le vendredi 4 février 2005

10 heures

The Clerk informed the House of the unavoidable absence of the Speaker.

Whereupon, Mr. Strahl (Fraser Valley), Deputy Speaker and Chair of Committees of the Whole, took the Chair, pursuant to subsection 43(1) of the Parliament of Canada Act.

PRAYERS

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Goodale (Minister of Finance), seconded by Mr. Valeri (Leader of the Government in the House of Commons), — That Bill C-33, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 23, 2004, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance.

The debate continued.

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

- by Mr. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell), one concerning the Food and Drugs Act (No. 381-0168);
- by Mr. Warawa (Langley), one concerning health care services (No. 381-0169);
- by Mr. MacAulay (Cardigan), one concerning marriage (No. 381-0170) and one concerning the sexual exploitation of minors (No. 381-0171);

Le Greffier informe la Chambre de l'absence inévitable du Président.

Sur ce, M. Strahl (Fraser Valley), Vice-président et président des comités pléniers, assume la présidence, conformément au paragraphe 43(1) de la Loi sur le Parlement du Canada.

PRIÈRE

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Goodale (ministre des Finances), appuyé par M. Valeri (leader du gouvernement à la Chambre des communes), — Que le projet de loi C-33, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 23 mars 2004, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances.

Le débat se poursuit.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

PRÉSENTATION DE PÉTITION

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées :

- par M. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell), une au sujet de la Loi sur les aliments et drogues (n° 381-0168);
- par M. Warawa (Langley), une au sujet des services de la santé (n° 381-0169);
- par M. MacAulay (Cardigan), une au sujet du mariage (n° 381-0170) et une au sujet de l'exploitation sexuelle de mineurs (n° 381-0171);

— by Mr. Penson (Peace River), one concerning the National Missile Defence Program (No. 381-0172).

QUESTIONS ON ORDER PAPER

Mr. Macklin (Parliamentary Secretary to the Minister of Justice and Attorney General of Canada) presented the answer to question Q-27 on the Order Paper.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Goodale (Minister of Finance), seconded by Mr. Valeri (Leader of the Government in the House of Commons), — That Bill C-33, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 23, 2004, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance.

The debate continued.

The question was put on the motion and it was agreed to on division.

Accordingly, Bill C-33, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 23, 2004, was read the second time and referred to the Standing Committee on Finance.

The Order was read for the consideration at report stage and second reading of Bill C-10, An Act to amend the Criminal Code (mental disorder) and to make consequential amendments to other Acts, as reported by the Standing Committee on Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness without amendment.

Mr. Bélanger (Deputy Leader of the Government in the House of Commons, Minister responsible for Official Languages, Minister responsible for Democratic Reform and Associate Minister of National Defence) for Mr. Cotler (Minister of Justice), seconded by Mr. Owen (Minister of Western Economic Diversification and Minister of State (Sport)), moved, — That the Bill be concurred in at report stage and read a second time.

The question was put on the motion and it was agreed to.

Accordingly, the Bill, as amended, was concurred in at report stage and read a second time and ordered for a third reading at the next sitting of the House.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 1:15 p.m., by unanimous consent, the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Finance of Bill C-265, An Act to amend the Income Tax Act (exemption from taxation of 50% of United States social security payments to Canadian residents).

Mr. Watson (Essex), seconded by Mr. Harris (Cariboo—Prince George), moved, — That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance.

— par M. Penson (Peace River), une au sujet du Programme de défense antimissile (n° 381-0172).

QUESTIONS INSCRITES AU FEUILLETON

M. Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada) présente la réponse à la question Q-27 inscrite au Feuilleton.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Goodale (ministre des Finances), appuyé par M. Valeri (leader du gouvernement à la Chambre des communes), — Que le projet de loi C-33, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 23 mars 2004, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances.

Le débat se poursuit.

La motion, mise aux voix, est agréée avec dissidence.

En conséquence, le projet de loi C-33, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 23 mars 2004, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances.

Il est donné lecture de l'ordre relatif à l'étude à l'étape du rapport et de la deuxième lecture du projet de loi C-10, Loi modifiant le Code criminel (troubles mentaux) et modifiant d'autres lois en conséquence, dont le Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile a fait rapport sans amendement.

M. Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale), au nom de M. Cotler (ministre de la Justice), appuyé par M. Owen (ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)), propose, — Que le projet de loi soit agréé à l'étape du rapport et lu une deuxième fois.

La motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, le projet de loi, tel que modifié, est agréé à l'étape du rapport et lu une deuxième fois et la troisième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 13 h 15, du consentement unanime, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des finances du projet de loi C-265, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (exemption fiscale de 50% du montant des prestations versées à des résidents du Canada au titre de la sécurité sociale des États-Unis).

M. Watson (Essex), appuyé par M. Harris (Cariboo—Prince George), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances.

Debate arose thereon.

Pursuant to Standing Order 93, the Order was dropped to the bottom of the order of precedence on the Order Paper.

ADJOURNMENT

At 2:15 p.m., the Deputy Speaker adjourned the House until Monday at 11:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

Il s'élève un débat.

Conformément à l'article 93 du Règlement, l'ordre est reporté au bas de l'ordre de priorité au Feuilleton.

AJOURNEMENT

À 14 h 15, le Vice-président ajourne la Chambre jusqu'à lundi, à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.